



# SAVOIR ROULER A VELO (28H)

SRAV  
2025

## OBJECTIFS GENERAUX

Ce module de formation est construit dans le but d'apporter les compétences complémentaires aux éducateurs sportifs pour le développement du programme Savoir Rouler à Vélo. Le programme « SRAV » est porté par de plus en plus de communes, et soutenu notamment par « Génération vélo et la SOFUB ». Cette formation continue s'adresse prioritairement aux professionnels ou futurs professionnels qui sont ou vont être en situation d'encadrement des publics (prioritairement âgés de 8 à 10 ans), cette action doit permettre également de développer la pratique du vélo par l'intermédiaire notamment des collectivités locales et territoriales.

Objectif principal : Encadrer avec pertinence des publics dans le cadre du dispositif « savoir rouler à vélo » :

- Le programme « savoir rouler à vélo » est une politique publique portée par le Ministère des sports. Il vise 3 objectifs principaux :
- La sécurité
- La santé et écologie
- Le développement de la pratique d'activités physiques et sportives durable pour tous

Afin de développer ce programme, le CREPS organise cette formation des intervenants pendant 4 jours (28 heures de formation dont 03 heures en FOAD)

Chaque participant s'engage à mettre en œuvre un cycle d'apprentissage dans le cadre du SRAV à l'issue de la formation.

## PUBLIC VISE

A qui s'adresse-elle ? Les participants doivent posséder les diplômes qualifications ou statut qui leur donnent les prérogatives d'encadrement de l'activité du cyclisme, il s'agit notamment des diplômes BP JEPS APT, BEESAPT, licence STAPS ou du statut ETAPS en collectivité.

Cette formation débouche à l'issue de l'évaluation à une attestation de participation et d'obtention des compétences reconnus officiellement pour encadrer comme intervenant dans le cadre des dispositifs SRAV.

## CONDITIONS D'ACCES

Être titulaire d'une qualification pour l'encadrement contre rémunération du vélo (BP APT, AC, DEUG STAPS, .... Ou statut ETAPS)

Etre majeur

Titulaire du PSC-1 ou équivalent

Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du vélo

Assurance de responsabilité civile à jour

Carte d'identité

Carte professionnelle (suivant les profils)

Photo d'identité

Avoir une bonne maîtrise du vélo en conditions réelles de circulation

S'engager à réaliser un cycle SRAV à l'issue de la formation

## LIEU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

CREPS de Saint Paul Front de mer

Alternance de cours théorique et de mise en pratique avec des publics

## CONTENU DE FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule au CREPS de Saint Paul. Le nombre d'apprenants par session de formation est compris entre 8 et 12 maximum. La présence des stagiaires en formation est obligatoire durant tout le long de la formation et conditionne la validation.

**Modalités pédagogiques :** théorie (présentiel et FOAD) et pratique.

**Techniques pédagogiques :**

- Etude de cas ;
- Mise en situation pédagogique et de pratique
- Exposé interactif ;
- Apprentissage ;
- QCM.

**Moyens et outils :**

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur portable
- Matériels pédagogiques d'apprentissage, de simulation....
- Publics à disposition
- Vélos à disposition

**Compétences visées**

- Savoir dispenser du Bloc 1 : Pédaler et connaître son vélo
- Savoir dispenser du Bloc 2 : Savoir circuler en sécurité
- Savoir dispenser du Bloc 3 : Savoir rouler à vélo

## MODALITES DES SITUATIONS D'EVALUATION

Présence obligatoire et évaluation finale (QCM)

## CALENDRIER DE LA FORMATION

SAVOIR ROULER A VELO					
Clôture des inscriptions à la formation	Entrée en formation	Fin de la formation	Lieu	Effectif	Heures en centre
RESERVÉ AUX STAGIAIRES BP JEPS APT CROS DE MAYOTTE					
JUIN 2025	16/06/2025	19/06/2025	MAYOTTE	17	28 h 00
SEPTEMBRE 2025	08/09/2025	11/09/2025	MAYOTTE	12	28 h 00

## COUT DE LA FORMATION ET FINANCEMENTS

Frais d'inscription
<u>Pour l'ensemble des candidats :</u> GRATUIT
Frais pédagogiques
<u>Pour l'ensemble des stagiaires :</u> GRATUIT

## CONTACTS



**Marie-Anick MOUTIEN** (référente administrative)

☎ 02.62.94.71.96

@ [marie-anick.moutien@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:marie-anick.moutien@creps-reunion.sports.gouv.fr)



**Thierry Poix** (responsable de la formation)

☎ 06.96.21.76.33

@ [charles.souprayen@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:charles.souprayen@creps-reunion.sports.gouv.fr)



Mickaël GUIGNE (référent handicap)

**Accueil de personnes en situation de handicap :**  
toute demande fera l'objet d'une étude  
personnalisée

☎ 02.62.94.71.86

@ [mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr)

## S'INFORMER, S'INSCRIRE

L'information ou l'inscription se réalise en ligne (<http://www.creps-reunion.fr>) à partir de la fiche descriptive de la formation visée accompagnée de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions. L'inscription sera enregistrée au CREPS de la Réunion, dès réception du dossier complet.

## ACCUEIL

Possibilité d'hébergement (sous réserve de disponibilité) et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle → voir impérativement avec le service accueil pour la réservation.

### Site de Saint Paul :

- 47 Boulevard du Front de Mer – 97460 Saint Paul
- 02.62.22.53.66
- [accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr)
- Coordonnées GPS : N -21.001981, E 55.276638

